



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

**Etaient absents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire de séance** : M. Dominique SCHAUSS

**Procurations de vote** :

**Mandants** : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

**Mandataires** : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

## Convention relative à la logistique de proximité entre le groupe La Poste, la Ville de Besançon et la CAGB

**Rapporteur** : Michel LOYAT, Vice-Président

**Commission** : Mobilités

### Inscription budgétaire

*Sans incidence budgétaire*

#### Résumé :

Conscient de l'impact de son activité sur la pollution et la congestion urbaine, Le Groupe La Poste souhaite se positionner comme un acteur de référence de la « livraison propre » en ville.

C'est pourquoi il se propose de co-construire avec les collectivités territoriales et les acteurs économiques des solutions de logistique de proximité innovantes permettant de limiter l'étalement urbain et de s'adapter à la ville dense, mais aussi de renforcer l'attractivité des centres villes et de préserver les commerces de proximité.

La Ville de Besançon et le Grand Besançon sont engagés, sur le long terme, dans une démarche de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, notamment à travers l'application du PDU et du plan climat énergie avec l'ambition de définir les conditions d'une suppression progressive des livraisons en mode diesel sur des territoires expérimentaux tels que les pôles urbains contraints et donc un transfert vers des solutions exclusivement à très faibles émissions, en véhicules électriques, cargo-cycles, chariots à pied ou tous autres modes propres.

Afin d'accélérer le rajeunissement du parc circulant sur son territoire et de développer des solutions innovantes de mobilité, le territoire soutient des solutions basées sur le véhicule partagé, la mutualisation d'espaces....

Le Grand Besançon et la Ville de Besançon veillent à accueillir l'ensemble des fonctions urbaines tout en prévenant au maximum les conflits d'usage. Ils promeuvent un espace public ouvert à tous et permettant les mobilités de tous modes dans un cadre apaisé.

La Ville de Besançon et le Grand Besançon souhaitent favoriser sur leur territoire des expérimentations ou la mise en place d'actions concourant à la mise en place d'une logistique de proximité compatible avec leurs objectifs.

Les Parties partageant des intérêts communs en termes de logistique de proximité, ont décidé de signer une convention.

De cette manière le Grand Besançon pourrait dans l'avenir être un laboratoire local qui permettrait de faire avancer le dossier logistique de proximité dans les villes grandes et moyennes.

La Convention est conclue à titre gracieux et ne prévoit aucune contrepartie financière au profit de l'une ou l'autre des Parties.

**A l'unanimité, le Bureau autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU

1<sup>er</sup> Vice-Président